

18<sup>e</sup> ANNÉE

15 centimes.

N° 435

Bureau:  
Passage  
Lemonnier  
12.

Bureau:  
Passage  
Lemonnier  
12

# LE RASOIR



LES TRAVAUX D'HERCULE.  
Nos gouvernants à la recherche de la solution de la crise ouvrière.

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.  
Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSE FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## DOUCE QUIÉTUDE.

Il y a quelques jours à peine une épidémie « d'émotion indescriptible » sévissait avec fureur dans les sphères éthérées du pouvoir.

Ministres, sénateurs, députés, fonctionnaires chamarrés d'or ou d'argent, s'étaient mis à trembler à l'unisson de si épouvantable façon qu'on aurait pu les croire un instant atteints de la Danse de St-Guy.

Les excès, assurément blamables, commis par quelques malheureux affamés et égarés étaient venus brusquement troubler dans leur sereine quiétude tous ces bons vivants habitués à faire leur digestion dans l'insouciance des misères d'autrui et brutalement leur rappeler que cette fameuse question sociale à laquelle ils avaient affecté jusqu'ici de ne point croire, existait ailleurs que dans l'imagination des rêveurs.

Le Grand ministre, le seul et unique Bernaert lui-même s'était senti remué, et on avait pu l'entendre déclarer mélancoliquement à la Chambre « qu'après avoir assuré le maintien de l'ordre il faudrait songer au lendemain. »

Il est vrai que l'excellent Onésiphore s'empressait d'ajouter « que ce que le gouvernement peut faire en pareil cas est peu de chose. »

Mais enfin les intentions de nos législateurs paraissent bonnes et plus d'un s'imaginait déjà qu'ils allaient suspendre un brin les représentations de l'éternelle pantalonnade du clérical et du libéral, pour s'occuper de questions bien autrement redoutables.

Eh ! bien on se trompait.

Le danger immédiat passé, ces Messieurs sont rentrés dans leurs anciennes habitudes et à l'heure qu'il est ils ne paraissent pas plus songer à s'occuper sérieusement de la crise ouvrière qu'à renoncer à l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution. »

On dirait vraiment que le problème qui faisait frémir toute l'Olympe gouvernementale il y a quinze jours est complètement résolu parce que M. le lieutenant-général baron Vandersmissen a fait sabrer ferme par-ci par-là, où bien parce que l'on a rappelé deux classes de milice au risque d'augmenter encore la misère d'un grand nombre de familles.

C'est ainsi que l'*Indépendance* répondant à un article de la *Gazette* a osé écrire l'étonnante phrase qu'on va lire :

« Quant au problème de la misère, c'est un de ces vieux clichés démagogiques qu'on est surpris de retrouver dans un journal aussi disposé que la *Gazette* à donner dans les panneaux de la déclamation. »

Et cette fine répartie d'un des organes les plus considérables de la

presse a été reproduite avec admiration par toutes les feuilles doctrinaires !

Le problème de la misère traité de vieux cliché !

En vérité, un tel langage dans les circonstances actuelles est plus qu'absurde, il est presque odieux.

Les trembleurs d'hier devenus les rassurés d'aujourd'hui ne tromperont d'ailleurs personne avec leur optimisme ridicule.

Aveugles ou imbeciles sont les politiciens qui ne voient pas le spectre de la misère se dresser partout plus menaçant que jamais.

Quant aux cabinets qui persistent à rester imperturbablement calmes et dignes devant une situation aussi grave, ils sont ou coupables ou incapables, et dans les deux cas il est plus que temps qu'ils cèdent la place à d'autres.

A. RIGOBERT.

## L'ÉCOLE DU RESPECT.

Enfin, nous sommes sauvés !

Le pieux gouvernement qui préside pour le quart d'heure aux destinées du pays, vient paraît-il de découvrir le moyen de réduire d'un seul coup à l'impuissance l'hydre de l'anarchie et le monstre socialiste.

Les classes dirigeantes peuvent donc recommencer à dormir sur leurs deux oreilles.

La Société Onésiphore et C<sup>ie</sup> a invoqué le Saint-Esprit et elle n'a pas tardé à trouver un remède infallible pour la situation.

Ce remède consiste purement et simplement à créer dans chaque paroisse une école de respect dont la fréquentation serait obligatoire pour tous les habitants majeurs et vaccinés des deux sexes.

Il va de soi que le corps professoral chargé d'enseigner dans ces nouvelles écoles sera exclusivement recruté parmi les membres du clergé ou parmi les frères de la doctrine chrétienne.

Quant aux cours, ils se composeront principalement de conférences et de commentaires sur les points suivants :

1<sup>o</sup> Les encycliques et autres brefs apostoliques par lesquels l'église condamne les libertés modernes et jette l'interdit sur les lois des peuples libres ;  
2<sup>o</sup> Les mandements épiscopaux dans lesquels nos prélats établissent à la dernière évidence que l'autorité ecclésiastique est la seule légitime et que partant la prétendue autorité civile ne peut être considérée que comme une fumisterie du plus mauvais goût ;

3<sup>o</sup> La légitimité de l'excitation à la révolte prêchée par le clergé à la suite de la mise à exécution de la loi scolaire de 1879 ;

4<sup>o</sup> Enfin le bien fondé des injures de toute espèce dont la presse cléricale

gratifie la magistrature chaque fois qu'une peine correctionnelle est prononcée contre un tonsuré quelconque, à la suite d'erreurs de moralité ou autres.

Voilà ! Et maintenant en avant les rhéteurs ecclésiastiques, et gare à qui-conque voudrait désormais enfreindre les prescriptions de l'école du respect *ad majorem Dei gloriam.*

RACAGNAC.

## Soyons logiques.

La grande presse continue à taquiner ferme le célèbre député indépendant qui répond au doux nom de Vandersmissen, et ce malgré l'acquiescement prononcé par le Conseil de discipline.

Je remarque même que les journaux qui se distinguent le plus dans cet assaut de scie sont précisément ceux qui ont réclamé avec le plus d'insistance le renvoi de M. Vandersmissen devant ses pairs.

J'avoue ne rien comprendre à cette attitude.

Il me paraît, moi, que puisqu'il a plu à MM. les avocats bruxellois de proclamer leur confrère blanc comme neige, les journaux auxquels je fais allusion ont bien mauvaise grâce de ne pas se déclarer satisfaits.

Car enfin ces feuilles ont toujours gobé avec admiration la légende du « grand barreau » et n'ont jamais perdu une occasion d'exalter avec transport les nobles traditions de ce « corps d'élite. »

Beaucoup qui les ont crû sur parole sont aujourd'hui convaincus que MM. les avocats sont tous des chérubins à favoris en cotelettes ou des archanges en lunettes d'or.

Logiquement donc ces oracles de la presse devaient avoir toute confiance dans des juges choisis parmi un tel aréopage et il ne leur reste qu'à s'incliner avec respect devant la décision intervenue.

Je n'entends pas discuter quant à moi la sentence rendue par les Cicérons bruxellois.

Je me bornerai à déclarer qu'elle ne m'a nullement surpris.

Les loups, mon Dieu, n'ont pas l'habitude de se dévorer entre eux et faire juger un avocat par d'autres avocats me paraît aussi ridicule que si l'on renvoyait par exemple les pillards de Charleroi devant un tribunal composé exclusivement d'anarchistes en rupture de grève.

Quoi qu'il en soit, j'espère bien que l'incident de l'aigle de St-Josse est cette fois définitivement clos et que l'on cessera enfin de signaler journellement à l'Europe les faits et gestes de cet homme extraordinaire.

ZUTALORS.

Appel aux archéologues, collectionneurs de bric-à-bracs, directeurs de musées, fripiers, etc., etc.

Les personnes qui auraient par hasard en leur possession des armes, boucliers, cuirasses, etc., etc., remontant aux temps préhistoriques, sont instamment priées de les confier à M. le gouverneur de la province, lequel se chargera de les faire parvenir aux gardes civiques de campagne.

N. B. Les armes et autres objets d'équipement dont l'origine anti-diluvienne pourrait être mise en doute, seront impitoyablement refusés.

L'officier supérieur d'armement  
du Rasoir.

ZUTALORS.

## Par ci, par là,

Plaisanteries doctrinaires. — J'apprends par les Chroniques parlementaires qu'à l'occasion de la discussion du budget de l'instruction publique, M. Magis a cru devoir se mettre en frais d'éloquence pour signaler à ses « honorables collègues » de la Chambre les tripotages grâce auxquels les catholiques arrivent à faire signer les fameux vingt pères de famille qui réclament l'enseignement religieux dans les écoles.

Ah ! ça diable, comment se fait-il que M. Magis qui paraît si bien au courant de tous ces tripotages catholico-scolaires, ait précisément été au Conseil communal de Liège le plus ardent défenseur de la rentrée du prêtre à l'école, votée, comme on sait, à la requête des pères de famille en question ?

Pour ma part je déclare n'y rien comprendre du tout.

Il est vrai que je ne suis pas doctrinaire.

\* \*

Une perle administrative. — M. le gouverneur du Brabant vient d'adresser aux administrations communales de son ressort une circulaire dont nous extrayons avec admiration les deux phrases qu'on va lire :

« MESSIEURS,

« Aux termes d'une dépêche de M. le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, les miliciens de la levée de 1886, dont la désignation pour le service aura été définitivement prononcée par les Conseils de milice ou par le Conseil de révision, pourront entrer sous les drapeaux avant l'époque fixée pour la remise générale du contingent.

« Ceux des miliciens qui voudraient profiter du bénéfice de cette mesure pourront se présenter etc., etc. »

Arrêtons nous ici et contentons nous d'admirer en silence, car les mots « profiter du bénéfice » sont tellement immenses que tout commentaire serait un crime.

\* \*

Une pensée radicale. — La preuve que les conservateurs ont toujours été jusqu'ici de piètres économistes, c'est que la plupart des grandes maisons de commerce font annoncer à la 4<sup>me</sup> page des journaux une baisse générale sur le prix des conserves.



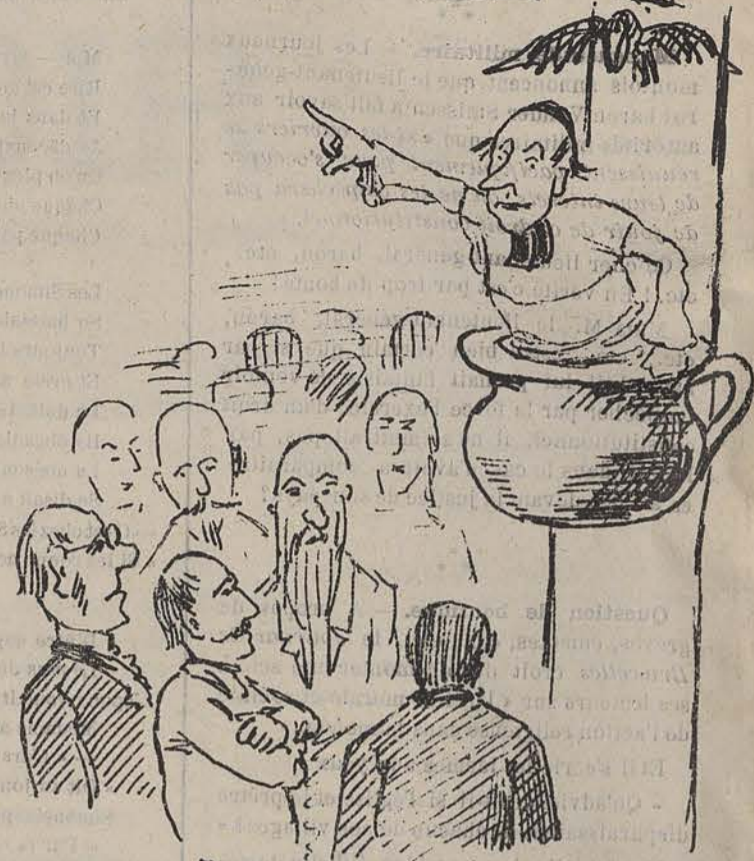
# PETITE REVUE



Enseignement inférieur  
 "Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi  
 délivrez nous, Seigneur."



Enseignement moyen  
 "Oui! ma chère enfant, si malgré tout votre mari persiste  
 à lire les journaux libéraux il faut lui refuser.....  
 tout ce qu'il vous demandera."



Enseignement supérieur  
 "Nul n'est tenu d'obéir aux ordres de l'autorité civile lorsque ceux-ci sont contraires à l'esprit de l'église. Ne l'oubliez jamais dans l'intérêt de votre âme! il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes."

Le cas de Renier Matherbe  
 Mi-carême



"Si vous n'ôtez de suite votre masque, je vous  
 dresse procès-verbal.  
 Mais, je vous affirme.....  
 Ne jouons pas sur les mots, l'arrêté du bourgmestre  
 interdit aussi bien le port de faux nez que le port de masques  
 je vous jure sur l'honneur.....  
 vous résistez vite dans le bac."



Neutralité - Entrée rigoureusement interdite



à la recherche de l'hydre de l'anarchie



Ceux pour qui la question sociale n'est  
 question de sauces



Le maintien de l'ordre dans les campagnes.  
 Equipement des gardos civiques indignes.....

Bébé